

4° — CONNAÎTRE LES DIFFÉRENCES ENTRE L'ORAL ET L'ÉCRIT

Ce que sait faire l'élève

- Il transpose des énoncés oraux à l'écrit et inversement.
- Il insère dans un texte des paroles rapportées au discours direct ou indirect.
- Il recourt, dans le cadre de l'oral scolaire, à des éléments lexicaux de niveau soutenu.

Exemples de réussite

- L'élève écoute une interview puis à partir de la transcription écrite de celle-ci, il rédige une version conforme aux normes de l'écrit.
- Il transpose des passages en discours indirect au discours direct, et inversement, en respectant toutes les caractéristiques formelles des deux discours.
- Il rédige un récit dans lequel il recourt à la fois au discours indirect et au discours direct pour rapporter les paroles des personnages.
- Pour rendre compte à l'oral d'une lecture, il réinvestit le lexique appris et choisit un vocabulaire et des tournures propres au langage soutenu.

4° — ANALYSER LE FONCTIONNEMENT DE LA PHRASE SIMPLE ET DE LA PHRASE COMPLEXE

Ce que sait faire l'élève

- Dans une phrase simple, il reconnaît le sujet même dans les cas complexes (sujet éloigné du verbe par plusieurs compléments).
- Il identifie, en plus de ceux étudiés précédemment, les compléments circonstanciels de conséquence.
- Il élargit ses connaissances des fonctions grammaticales en identifiant l'apposition et en distinguant cette fonction de l'épithète et du complément du nom.
- Il consolide sa connaissance des classes de mots, en distinguant notamment les pronoms personnels sujets des pronoms personnels objets ; il reconnaît et nomme toutes les conjonctions de coordination et les prépositions les plus fréquentes.
- Dans une phrase au discours indirect, il repère la proposition subordonnée interrogative indirecte.
- Il distingue le pronom relatif de la conjonction de subordination qui fonctionne différemment.
- Il identifie les constituants de la phrase complexe : il repère la phrase complexe formée de deux propositions situées sur le même plan reliées par juxtaposition ou coordination et la phrase complexe dans laquelle une proposition subordonnée est régie par une proposition principale.

- Il analyse les liens entre la proposition subordonnée et la proposition principale.
- Il comprend la fonction grammaticale de certaines propositions subordonnées dans la phrase.
- Il analyse le rôle syntaxique des signes de ponctuation et les utilise à bon escient.

Exemples de réussite

- Dans des phrases simples et longues (sur plusieurs lignes), il repère tous les constituants de la phrase et respecte les accords.
- Dans un discours à visée argumentative de cinq lignes environ, il repère les compléments circonstanciels de cause et de conséquence.
- Il rédige un article de presse en utilisant des compléments circonstanciels de cause et de conséquence.
- Pour écrire un portrait, l'élève utilise de nombreux groupes nominaux dans lesquels il emploie les expansions du nom (épithète, complément du nom) et l'apposition.
- L'élève différencie le que pronom relatif du que conjonction de subordination. Il repère le pronom relatif et l'associe au nom ou groupe nominal remplacé.
- Il distingue les propositions juxtaposées, coordonnées, subordonnées.
- Il propose l'analyse logique de phrases complexes comportant une proposition subordonnée : repérage, délimitation et identification des propositions subordonnées et des propositions principales.
- Dans un corpus de phrases complexes, il distingue les propositions subordonnées complétives introduites par la conjonction de subordination que, ayant la fonction de COD, et placées après le verbe, des propositions subordonnées ayant la fonction de CC et pouvant être déplacées dans la phrase.
- Dans un corpus de phrases, l'élève opère des changements dans la ponctuation pour modifier le sens de la phrase (Il est mort naturellement. / Il est mort, naturellement.)



4° — CONSOLIDER L'ORTHOGRAPHE LEXICALE ET GRAMMATICALE

Ce que sait faire l'élève

- Il maîtrise l'accord dans le groupe nominal complexe (avec des déterminants comme tout, chaque, leur...).
- Il maîtrise l'accord du participe passé avec avoir quand le COD est antéposé et quand le COD est un pronom personnel.
- Il maîtrise l'accord du verbe dans les cas complexes (sujet éloigné du verbe, avec plusieurs noms, avec plusieurs personnes, pronom relatif).
- Il maîtrise en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical, terminaison qui comporte les marques de mode / temps, marques de personne pour les modes personnels).
- En plus des temps déjà maîtrisés, il identifie le passé du conditionnel et le passé du subjonctif.
- Il construit les temps composés : plus-que-parfait et futur antérieur ; il connaît les formes du participe passé des verbes (é, i, u et formes avec consonne finale).

- Il construit la voix passive.
- Il identifie la forme impersonnelle.
- Il consolide sa connaissance de tous les temps déjà appris, à toutes les personnes pour :
 - être ;
 - avoir ;
 - les verbes des 1er et 2e groupes et verbes réguliers les plus courants du 3e groupe ;
 - les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre, savoir.
- Il connaît la valeur aspectuelle des temps : opposition entre temps simples et temps composés (non accompli / accompli) ; opposition entre temps qui embrassent ou non l'action dans sa totalité (borné / non borné : elle lut une page / elle lisait une page).
- Il connaît l'incidence de la valeur aspectuelle des temps sur leurs emplois (premier plan / arrière-plan).
- Il connaît les principaux emplois des modes indicatif, conditionnel et impératif et les principaux emplois du mode subjonctif pour exprimer un souhait, un désir, un commandement ou un doute.
- Il mémorise l'orthographe et le sens des préfixes et des suffixes les plus fréquents et leur effet éventuel sur le sens du radical.
- Il repère des étymons ayant donné plusieurs mots et en mémorise l'orthographe.
- Il mémorise l'orthographe du lexique appris.
- Il observe la formation, les analogies, les régularités et construit des réflexes orthographiques.

Exemples de réussite

- Par l'apprentissage de règles, par des exercices d'entraînement et d'automatisation, par le repérage de points de vigilance et l'élaboration de grilles typologiques d'erreurs, l'élève maîtrise le fonctionnement des chaînes d'accord. Il justifie ses choix (à l'oral ou à l'écrit).
- Dans un texte narratif au passé, étudié en classe, il identifie les temps de l'indicatif employés.
- Il connaît et systématisé les règles de construction des temps simples de l'indicatif à partir des terminaisons de l'infinitif et celles des temps composés.
- Il construit le passif aux temps simples.
- Il transforme des phrases actives en phrases passives, et inversement, en respectant le temps du verbe employé (temps de l'auxiliaire passif correspondant au temps du verbe à la voix active) et les accords.
- Dans un binôme de phrases, il distingue la phrase à la forme impersonnelle : Il se produit un événement incroyable. / Il produit une farine de qualité.
- Dans une situation de lecture ou d'écoute d'une narration au temps du passé, l'élève repère la chronologie des actions en s'appuyant, entre autres, sur les temps utilisés (simples et composés).
- Il orthographe sans erreur les terminaisons des verbes lorsqu'il rédige un texte.
 - Dans une situation de production écrite, l'élève emploie correctement les différents temps du passé et respecte la concordance des temps.

- L'élève orthographe correctement le lexique consigné dans son carnet de lexique et l'emploie de manière régulière.



4° — ENRICHIR ET STRUCTURER LE LEXIQUE

Ce que sait faire l'élève

- Il enrichit son lexique par des lectures, en lien avec les entrées du programme de culture littéraire et artistique, par l'écriture, et les diverses activités conduites dans toutes les disciplines.
- Il enrichit son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique.
- Il utilise à bon escient, à l'écrit et à l'oral, le lexique appris.
- Il met en évidence les changements de catégorie induits par la dérivation (déménager / déménagement ; beau / beauté...) et de leurs incidences orthographiques.
- Il connaît le sens des préfixes et suffixes les plus fréquents et de certains étymons latins et grecs.
- Il met en réseau des mots (groupements par champ lexical et par champ sémantique) et maîtrise leur classement par degré d'intensité et de généralité.
- Il analyse le sens des mots : nuances et glissements de sens, expressions figées, construction des verbes et variations de sens.
- Il utilise différents types de dictionnaires et d'outils numériques (dictionnaire de langue, dictionnaire de synonymes, dictionnaire analogique).

Exemples de réussite

- Il note systématiquement le nouveau lexique rencontré dans son carnet de lexique. Il utilise ce carnet dans toutes les disciplines et s'y réfère régulièrement.
- L'élève seul ou en groupe, imagine des saynètes où il emploie le lexique rencontré en le recontextualisant (lexique imposé).
- Il regroupe les mots appartenant à une même classe grammaticale en s'appuyant sur les suffixes (potable, misérable, buvable, irritable... il associe le suffixe -able aux adjectif qualificatifs).
- Il constitue des familles de mots à partir de racines latines et grecques courantes appartenant au vocabulaire savant et scientifique (omni, équ, bio, cide, vore, gone, péri, poly...).
- Il connaît les nuances, par exemple entre peur, appréhension, terreur, angoisse... En production d'écrit, il utilise ces mots pour montrer que son personnage est gagné par la peur.
- Il analyse le sens des mots grâce à l'étymologie. Grâce à sa connaissance enrichie d'étymons il émet des hypothèses sur la signification des mots rencontrés en ou hors contexte et vérifie ses hypothèses en utilisant le dictionnaire.
- Il fait des manipulations syntaxiques pour mettre en évidence les différents sens du verbe jouer selon la préposition avec laquelle il est employé : jouer à, jouer avec, jouer pour, se jouer de...

- Il recourt à différents types de dictionnaires (de synonymes, étymologiques...) pour retravailler une production écrite.

4° — CONSTRUIRE LES NOTIONS PERMETTANT L'ANALYSE ET L'ÉLABORATION DES TEXTES ET DES DISCOURS

Ce que sait faire l'élève

- Il repère ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu...) et ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe).
- Il observe la variation de la langue à travers le repérage de différentes manières d'exprimer une même idée ou une idée nouvelle : évolution du sens des mots selon les époques, néologie, emprunts ; variation en fonction du lieu, du contexte, du moyen de communication.
- Il reconnaît et utilise les paroles rapportées indirectement.
- Il identifie et utilise des éléments linguistiques de cohérence textuelle : il repère des éléments de reprise dans un texte, les indicateurs de temps et de lieu, de relation logique.
- Il identifie le système des temps (énoncés longs).
- Il utilise des marques d'organisation du texte (mise en page, typographie, ponctuation, connecteurs).
- Il reconnaît des formes actives/passives et leurs valeurs sémantiques.
- Il connaît la valeur sémantique de la phrase impersonnelle.

Exemples de réussite

- L'élève, seul ou en groupe, propose une version modernisée d'un dialogue de comédie classique, par exemple entre Élise et Valère (*L'Avare*, Acte I, scène 1, Molière). Il tient compte de la nouvelle situation de communication imposée (lieu, époque, locuteurs).
- Il différencie des déclarations d'amour : à titre d'exemples de Cyrano à Roxane (*Cyrano de Bergerac*, Acte III, scène 7, E. Rostand), « Ne me quitte pas » (J. Brel), « Le Lac » (Lamartine).
- Il comprend le sens du mot « amant » selon les époques.
- Il maîtrise les exercices de transposition (variation style direct vers style indirect et vice-versa).
- Il pratique les exercices de variation et de substitution et repère les substituts nominaux et pronoms de reprise ; il connaît les procédés de désignation et de caractérisation, le rôle des déterminants et transfère ces notions dans l'expression écrite ou orale.
- Dans le cadre d'une production collective, l'élève est amené à justifier ses choix de substituts nominaux et pronominaux, de procédés de désignation et de caractérisation.
- Dans le cadre d'un écrit poétique, il choisit la mise en page, la ponctuation et la typographie et justifie ses choix.